

Avis adopté

Séance plénière du 12 mars 2024

Quelles transitions énergétiques pour les Outre-mer ?

Déclaration du groupe Agriculture

Les territoires ultramarins présentent une très grande diversité géographique, de populations et de ressources. Les besoins sont différents et les réponses le sont tout autant.

Le grand mérite de cet avis est d'offrir une vue générale sur la situation énergétique en Outre-mer et de poser des principes qui doivent guider les politiques publiques sur le sujet.

Le groupe partage les constats et est favorable aux solutions proposées dans les préconisations.

Le secteur agricole est partie prenante de cette problématique. Il est à la fois producteur et utilisateur d'énergie renouvelable. Les chambres d'agriculture et les organisations forestières accompagnent et encouragent le développement de la production d'énergie dans les exploitations agricoles. Des solutions personnalisées et adaptées au profil de chaque exploitant sont proposées sur le terrain.

Le secteur agricole et forestier est pleinement convaincu et engagé dans le développement des énergies renouvelables mais le groupe partage l'approche prudente de l'avis. Il faut être attentif à toujours respecter les équilibres entre la vocation première de l'agriculture qui est de nourrir les populations et ses capacités à participer à des solutions de lutte contre le réchauffement climatique.

Cela demande des efforts coordonnés, que l'avis appelle de ses vœux et que le groupe soutient, entre les différents acteurs privés et publics pour tenir compte de l'ensemble des enjeux économiques, sociaux et environnementaux d'un territoire et engager ainsi la dynamique de son développement.

Le groupe a voté pour.